



REGISTRE DES

Délibérations du conseil municipal

Séance du 6 février 2023

Nombre de conseillers :

- en exercice : 18
- présents : 12
- votants : 15

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 2 février 2023, s'est réuni le 6 février 2023 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Olivier BOILLOT pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Jacques DAYET, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Valérie VUILLERMOT

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration :

Lydie CHANEZ à Michaël FUMEY, Maxime FOURNY à Olivier BOILLOT, Philippe SCHENCK à Olivier BLANCHARD

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Joël ALPY, Camille BARBAZ, Martial VERNEREY

**Objet : Défense extérieure contre l'incendie (DECI)
Réalisation d'un diagnostic et rédaction du règlement communal**

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin. Pour élaborer ce schéma communal, Gérard MUGNIOT, adjoint au maire, présente les devis obtenus et actualisés :

- SIDEC du Jura : 7 158 € HT pour une prestation complète d'un seul bloc
- ED-Tech : 1 713 € HT pour une première partie d'état des lieux et de préparation de l'arrêté communal (ou du schéma communal) + 1 392 € HT (montant estimatif) pour une seconde partie de rédaction d'un schéma communal s'il est nécessaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de l'entreprise ED-Tech pour la première partie d'un montant de 1 713 € HT.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



Florent SERRETTE